



Assemblée générale

Distr. limitée
18 décembre 2012
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité scientifique et technique Cinquantième session

Vienne, 11-22 février 2013

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
10. Météorologie spatiale.
11. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Viabilité à long terme des activités spatiales.
14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.

V.12-57835 (F)



Merci de recycler 

15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique.
16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

2. Déclaration du Président

Le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité qui se sont produits depuis sa quarante-neuvième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/1025 et Add.1). En règle générale, il faudrait que les déclarations faites au titre de ce point n'excèdent pas 10 minutes (voir A/AC.105/987, par. 219).

4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 12 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a fait sien le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2013 proposé au Comité par le Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1011, sect. II et III et annexe III) et approuvé par le Comité (A/67/20, par. 89).

Le Sous-Comité sera saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales couvrant l'exécution du Programme en 2012 et 2013 et contenant une liste des États qui y contribuent (A/AC.105/1031). Il sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés dans le cadre du Programme:

- a) Atelier régional ONU/République islamique d'Iran sur l'utilisation des techniques spatiales pour l'amélioration de la santé humaine, tenu à Téhéran du 23 au 26 octobre 2011 (A/AC.105/1021);
- b) Atelier ONU/Lettonie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenu à Riga du 14 au 18 mai 2012 (A/AC.105/1022);
- c) Réunion d'experts des Nations Unies sur les retombées bénéfiques de la Station spatiale internationale pour l'humanité, tenue à Vienne les 11 et 12 juin 2012 (A/AC.105/1024);
- d) Colloque ONU/Autriche sur l'analyse des données et le traitement des images aux fins des applications des techniques spatiales et du développement durable: données météorologiques spatiales, tenu à Graz (Autriche) du 18 au 21 septembre 2012 (A/AC.105/1026);

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'application des techniques spatiales pour répondre aux besoins humains: enseignements tirés d'études de cas pour la région méditerranéenne, tenu à Naples (Italie) du 28 au 30 septembre 2012 (A/AC.105/1028);

f) Atelier ONU/Équateur sur l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale, tenu à Quito du 8 au 12 octobre 2012 (A/AC.105/1030);

g) Colloque ONU/Japon sur les nanosatellites, tenu à Nagoya (Japon) du 10 au 13 octobre 2012 (A/AC.105/1032);

h) Atelier ONU/Chili sur les applications des techniques spatiales pour le développement socioéconomique, tenu à Santiago du 12 au 16 novembre 2012 (A/AC.105/1037).

Au paragraphe 7 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait, à sa cinquantième session, convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point relatif au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 21 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a rappelé qu'un certain nombre des recommandations figurant dans le Plan d'action du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (A/59/174, sect. VI.B) avaient été appliquées et que, grâce à des activités nationales et régionales, des progrès satisfaisants avaient été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations auxquelles il n'avait pas encore été donné suite.

À la quarante-neuvième session du Sous-Comité, le Groupe de travail plénier a pris note de son examen pluriannuel de l'état d'avancement de l'application des recommandations d'UNISPACE III (voir A/AC.105/C.1/2010/CRP.5, annexe) et est convenu de ne pas poursuivre l'examen de l'application de ces recommandations. Il est convenu d'étudier, à la prochaine session du Sous-Comité, les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, en vue d'examiner les moyens d'aider le Sous-Comité et le Comité dans des activités futures qui pourraient être jugées appropriées en relation avec les résultats de cette conférence (A/AC.105/1001, annexe I, par. 4 et 5).

Le Groupe de travail plénier examinera le point relatif à l'application des recommandations d'UNISPACE III.

7. Débris spatiaux

Aux paragraphes 8 à 10 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a traité la question des débris spatiaux.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à la collision de ces objets spatiaux avec des débris spatiaux (A/AC.105/C.1/107).

8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2012 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) (A/AC.105/1027), d'un rapport sur les activités techniques d'appui consultatif menées en 2012 dans le cadre de UN-SPIDER (A/AC.105/1029), d'un rapport sur le cinquième Atelier international UN-SPIDER, intitulé "Renforcer les synergies au niveau mondial grâce à la gestion des connaissances, aux portails et aux réseaux", tenu à Bonn (Allemagne) du 24 au 26 avril 2012 (A/AC.105/1023), et d'un rapport sur la conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales pour la gestion des risques de catastrophe: évaluation des risques dans le contexte du changement climatique mondial, tenu à Beijing du 7 au 9 novembre 2012 (A/AC.105/1033).

Le Groupe de travail plénier examinera le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.

9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 15 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite avait tenu sa septième réunion à Beijing du 5 au 9 novembre 2012.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la septième réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1035) et d'un rapport sur les activités menées en 2012 dans le cadre du plan de travail du Comité international (A/AC.105/1034).

10. Météorologie spatiale

À sa quarante-neuvième session, le Sous-Comité a pris note de la conclusion de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Initiative internationale sur la météorologie spatiale" et est convenu qu'un point intitulé "Météorologie spatiale" devrait être inscrit en tant que question ordinaire à son ordre du jour, pour que les États membres du Comité et les organisations internationales dotées du statut d'observateur permanent auprès de ce dernier puissent échanger des vues sur les activités nationales, régionales et internationales relatives à la recherche météorologique spatiale afin de promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. Il a noté que ce point de l'ordre du jour lui permettrait de soutenir largement les efforts visant à combler les lacunes dans le domaine de la recherche météorologique spatiale (A/AC.105/1001, par. 226).

11. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Au paragraphe 7 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Sous-Comité sera saisi d'un document présenté par la Chine, intitulé "Atelier sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace: discussion sur la sûreté des sources d'énergie nucléaire dans l'espace" (A/AC.105/C.1/L.319), et d'une déclaration commune faite par les représentants de l'Agence spatiale russe et de la Société nationale de l'énergie atomique "Rosatom" au séminaire du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur le Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace: applications en cours et prévues, et défis (A/AC.105/C.1/L.320).

12. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 7 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les objets géocroiseurs.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au plan de travail pluriannuel pendant la période 2012-2013 (A/AC.105/987, annexe III, par. 9).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat décrivant les activités de recherche menées par les États Membres, les organisations internationales et d'autres entités sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/106), ainsi que du rapport final de l'Équipe sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/L.330) et du projet de recommandations de cette dernière pour une réponse internationale aux risques d'impact d'objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/L.329).

13. Viabilité à long terme des activités spatiales

Au paragraphe 7 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au plan de travail relatif à cette question établi pour 2013 (A/66/20, annexe II, par. 23).

Dans l'après-midi du 14 février 2013, il se tiendra, conformément au plan de travail établi pour 2013, un atelier sur l'expérience et les pratiques de la conduite d'activités spatiales viables lors duquel il sera assuré un service d'interprétation simultanée.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat (A/AC.105/C.1/104) sur les expériences et pratiques intéressant la viabilité à long terme des activités spatiales qui contiendra les informations présentées conformément au mandat et aux méthodes du Groupe de travail (A/66/20, annexe II).

15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique

Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur le point relatif au projet d'ordre du jour provisoire du Sous-Comité devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre des plans de travail pluriannuels. Ce point sera examiné par le Groupe de travail plénier. La proposition de projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité sera soumise au Comité à sa cinquante-sixième session, en 2013.

Colloque

Conformément à l'accord conclu par le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), ainsi qu'à sa quarante-neuvième session, en 2012 (A/AC.105/1001, par. 225), et par le Comité à sa cinquante-cinquième session, en 2012 (A/67/20, par. 195), un colloque intitulé "Études et concepts en vue de l'élimination active des débris orbitaux: vue d'ensemble", organisé par la Fédération internationale d'astronautique, se tiendra l'après-midi du 11 février 2013.

Organisation des travaux

À sa cinquante-quatrième session, le Comité a fait siennes les recommandations formulées par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 216 à 220) et par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/990, par. 194 et 196 à 198) concernant l'amélioration et l'optimisation des méthodes de travail de ces organes subsidiaires.

Le Comité est convenu d'appliquer à l'organisation de ses travaux les méthodes proposées par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. À cet égard, il est convenu:

a) Qu'il fallait faire preuve de la plus grande souplesse possible dans la programmation des points de l'ordre du jour;

b) Qu'en règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, et les présentations scientifiques et techniques devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Le Président devrait, le cas échéant, signaler aux délégations tout dépassement de temps;

c) Que les États Membres et les observateurs du Comité qui souhaitaient faire des présentations scientifiques et techniques devraient, avant le début de la session, en informer le Secrétariat et lui préciser au titre de quel point de l'ordre du jour elles seraient faites, afin que le plan de travail de la session soit optimisé. Une liste devrait être mise à disposition de l'ensemble des délégations le premier jour de la session pour actualisation éventuelle et être close avant l'ajournement de la dernière séance plénière de ce même jour. Les notes de ces présentations devraient être fournies pour faciliter l'interprétation simultanée (A/66/20, par. 298).

Le Groupe de travail plénier examinera l'organisation des travaux.

Annexe

Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à ce que les groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 4, 5, 8, 11, 12, 13 et 15 disposent du maximum de temps possible.
2. Le nombre de déclarations devant être faites au titre du point 3, intitulé “Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales”, à chaque séance peut, au besoin, être limité pour que les autres points de l’ordre du jour puissent être examinés comme prévu.
3. Les exposés techniques seront programmés conformément aux critères établis par le Comité à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/66/20, par. 298), et comme indiqué ci-dessus dans les annotations relatives au point 15 de l’ordre du jour provisoire.
4. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L’examen des différents points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d’organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 11 au 15 février 2013		
Lundi 11 février	Point 1. Adoption de l’ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général	Colloque intitulé “Études et concepts en vue de l’élimination active des débris orbitaux: vue d’ensemble”, organisé par la Fédération internationale d’aéronautique
Mardi 12 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 11. Sources d’énergie nucléaire ^b Exposés techniques	Point 3. Débat général Point 7 Débris spatiaux Point 11. Sources d’énergie nucléaire ^b Exposés techniques
Mercredi 13 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 11. Sources d’énergie nucléaire ^b	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie spatiale Point 13. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Exposés techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l’examen des différents points de l’ordre du jour (*Documents officiels de l’Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20), par. 168 et 169 b*)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Jeudi 14 février	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie spatiale Point 13. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Exposés techniques	Atelier organisé par le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ^d
Vendredi 15 février	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie spatiale Point 13. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Exposés techniques	Point 5. UNISPACE III ^a Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Exposés techniques
Semaine du 18 au 22 février 2013		
Lundi 18 février	Point 3. Débat général Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Exposés techniques	Point 5. UNISPACE III ^a Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Exposés techniques
Mardi 19 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 5. UNISPACE III ^a Point 8. Appui à la gestion des catastrophes ^a Exposés techniques	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. Télédétection Point 8. Appui à la gestion des catastrophes ^a Exposés techniques
Mercredi 20 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. Télédétection Point 8. Appui à la gestion des catastrophes ^a Exposés techniques	Point 6. Télédétection Point 14. Orbite géostationnaire Point 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité ^a Exposés techniques
Jeudi 21 février	Point 14. Orbite géostationnaire Point 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales Exposés techniques	Point 14. Orbite géostationnaire Point 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Exposés techniques
Vendredi 22 février	Point 16. Rapport au Comité	Point 16. Rapport au Comité

^a Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 4, 5, 8 et 15 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité scientifique et technique reprendra l'examen de ces points le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

^b Le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 11. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 12. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^d Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 13 et tiendra un atelier conformément à son mandat et à ses méthodes de travail (A/66/20, annexe II, par. 23). Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
